

NOTICE D'ENGAGEMENT



DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL – 1 RUE FRANÇOIS PRAT – 86000 POITIERS

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez, **ci-dessous**, les modalités d'engagement pour les compétitions - **saison 2025/2026**.

Pour les compétitions déjà pratiquées en 2024/2025, il faut :

- Aller sur « Footclubs »
- Passer en saison **2025/2026**
- Menu : « Epreuves Régionales et Départementales » puis « Compétitions officielles »



- Avis club : cliquer sur « Avis non renseigné » : mentionner **Accord** (ou éventuellement **Refus**)

- **Valider** en bas de page à droite

NOTICE D'ENGAGEMENT



DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL – 1 RUE FRANÇOIS PRAT – 86000 POITIERS

- Cliquer sur la vignette correspondante à l'équipe pour accéder à l'écran ci-dessous :

1

Vérifier **le terrain** et modifier si besoin

2

Pour saisir une demande de jumelage ou d'alternance cliquer sur le  à droite de la rubrique correspondante et renseigner les cases puis valider

3

Pour une demande spécifique c'est-à-dire différente de l'horaire officiel (à savoir samedi 15h pour les jeunes de U13 à U17/U18 et dimanche 15h pour les seniors) cliquer sur le  à droite de la rubrique correspondante et renseigner les cases puis valider

Engagement & Desideratas				
CENTRE DE RESSOURCES		SAISON		
516 - DISTRICT DE LA VIENNE		2022-2023		
EPREUVE / PHASE		POULE	CATEGORIE D'ÂGE	
Seniors Departemental 3 / Unique			Senior	
ENGAGEMENT				
EQUIPE	STATUT	RECHERCHE D'INSTALLATION	INSTALLATION	INSTALLATION ACTUELLE
1	Pré-Engagée			1
DEMANDE(S) POUR JOUER À DOMICILE OU À L'EXTÉRIEUR À DES DATES SPÉCIFIQUES 				
Aucune demande saisie				
DEMANDE(S) POUR JOUER EN JUMELAGE OU ALTERNANCE AVEC UNE AUTRE ÉQUIPE 				
Aucune demande saisie				
DEMANDE POUR JOUER UN JOUR ET/OU UN HORAIRE DIFFÉRENT(S) DE L'ÉPREUVE 				
Aucune demande saisie				
				

2

3

Horaires officiels :

- L'horaire officiel pour les rencontres régionales **Seniors Masculins et Féminines** est fixé le **dimanche à 15H00** à l'exception de celles disputées en lever de rideau qui débiteront **à 13H00**.
- L'horaire officiel pour toutes les rencontres Jeunes est fixé le **samedi à 15H00 ou à 13h30 en cas de lever de rideau (pour toute la saison)**.
- **Les clubs bénéficiant** d'un éclairage classé Niveau E1 à E7 joueront leurs rencontres à domicile **le samedi à 19H00** comme voté à L'AG du 2 juin 2023.
- Toutefois, pour les équipes de jeunes disposant d'un terrain synthétique, il est possible d'aménager ces horaires à la condition d'en faire la demande au moment des engagements. Dans le cas contraire, les rencontres seront planifiées à l'horaire officiel et l'accord du club adverse sera alors nécessaire

NOTICE D'ENGAGEMENT



DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL – 1 RUE FRANÇOIS PRAT – 86000 POITIERS

2

AJOUTER UN JUMELAGE / ALTERNANCE

TYPE *

☒ équipes du club ☐ autres équipes

ÉQUIPES DU CLUB *

ANNULER

VALIDER

3

AJOUTER UNE PLAGE HORAIRE

DU *

AU *

JOUR *

HEURE DES MATCHS *

ANNULER

VALIDER

- **Valider**

Pour les compétitions non-pratiquées en 2024/2025, il faut :

- Aller sur « Footclubs »
- Passer en saison **2025/2026**
- Menu : « Épreuves Régionales et Départementales » puis « Compétitions officielles »
- Avis club : cliquer sur le  de « Nouvel engagement »
- Sélectionner le Centre de Gestion :
 - Ligue,
 - District 79 (Senior Féminine à 8 ou U14-U17F à 8 ou U18F à 11)
 - District 86
- Cliquer sur la vignette correspondante et sur « Valider »
- Indiquer les desideratas (alternance, jumelages entre équipes, levers de rideau...).
- **Valider**